



Déclassifié¹

AS/Soc (2016) PV 04add

28 septembre 2016

Asocpv04add_2016

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

de l'audition sur « l'accroissement des inégalités de revenus : une
menace pour la cohésion sociale »

tenue à Paris le jeudi 2 juin 2016, de 11h30 à 13h

*Pour le procès-verbal concernant les autres points à l'ordre du jour de la commission veuillez
consulter le PV04.*

Jeudi 2 juin 2016, de 11h30 à 13h

L'accroissement des inégalités de revenus : une menace pour la cohésion sociale

Rapporteur : M. Tuur Elzinga, Pays-Bas, GUE

[AS/Soc (2016) 15]

Mme Deborah Hardoon, directrice adjointe de la recherche, Oxfam GB, Oxford (Royaume-Uni)

Mme Hardoon commence par présenter les activités d'Oxfam, une confédération d'ONG s'employant dans plus de 90 pays du monde à lutter contre la pauvreté et l'injustice. Ces dernières années, Oxfam a fait activement campagne contre l'accroissement des inégalités économiques. Dans de nombreux pays, les personnes situées au bas de l'échelle des revenus se heurtent injustement à l'inégalité des chances, à des difficultés d'accès aux droits fondamentaux et à une mobilité sociale restreinte, tout en pâtissant de diverses conséquences sociales, économiques, politiques et environnementales. Non seulement Oxfam mais également le Fonds monétaire international (FMI), l'OCDE et d'autres organisations ont sonné l'alarme concernant les tendances actuelles et les répercussions inquiétantes des inégalités de revenus, affirmant que ces dernières constituent le problème numéro un de notre temps.

Mme Hardoon présente un rapport récent d'Oxfam intitulé « Une économie au service des 1 % » qui analyse les principaux facteurs d'inégalité. L'étude fait état d'une histoire positive de la croissance au niveau planétaire, révélant que le monde s'enrichit. Cependant, selon les estimations de la Banque mondiale, quelque 10 % de la population mondiale vit toujours dans une extrême pauvreté ; au cours des 30 dernières années, ce groupe n'a connu qu'une augmentation insignifiante de ses revenus tandis que ce sont les 10 % les plus riches qui bénéficient de la plus grande part de l'augmentation des revenus.

Le tableau est encore plus noir en matière de répartition des richesses : les 1 % les plus riches possèdent davantage que les 99 % restants. 62 milliardaires détiennent une richesse égale à celle de la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Alors que les 1 % les plus riches ont vu la croissance de leurs richesses dépasser 50 % de l'ensemble des stocks de richesses, les richesses des 50 % les moins riches ont baissé en valeur réelle depuis 2010.

En outre, l'étude a mis au jour une baisse de la part des revenus attribués au travail dans le monde entier tandis que les retours sur capitaux augmentent. Cette tendance correspond aux principales conclusions de

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 21 septembre 2016 à Paris.

Thomas Piketty sur le taux des retours sur capitaux qui est supérieur au taux de croissance de l'économie et confirme que les détenteurs de capitaux, les propriétaires et les investisseurs se taillent une part croissante du « gâteau » par rapport aux simples travailleurs. En effet, certains détenteurs d'actifs peuvent gagner jusqu'à cinq millions de dollars par jour simplement en encaissant des intérêts.

De la même façon, les PDG et d'autres personnes au sommet de l'échelle des revenus prospèrent au détriment des employés : ils voient souvent leurs gains augmenter alors que les bas salaires stagnent.

Parmi les exemples les plus flagrants de la dynamique économique inique qui conduit à une répartition injuste des profits (sans rapport avec les contributions sociales ou des activités à valeur ajoutée), **Mme Hardoon** mentionne les pressions exercées activement par des sociétés pharmaceutiques contre l'accès aux médicaments, le financement croissant d'actions intenses de lobbying par le secteur financier et l'évasion fiscale pratiquée par des particuliers et des entreprises (comme l'illustrent les « *Panama papers* »).

Afin de passer d'une économie exclusive à un modèle inclusif et équitable, **Mme Hardoon** suggère de mettre en place les politiques ci-après :

- partager équitablement la charge fiscale pour uniformiser les règles du jeu, investir dans des services publics qui réduisent les inégalités et adopter une approche mondiale destinée à mettre fin à l'ère des paradis fiscaux ;
- verser aux travailleurs un salaire décent, combler le fossé avec les primes octroyées aux cadres dirigeants et partager plus équitablement les profits tout au long de la chaîne logistique ;
- promouvoir l'égalité économique et les droits des femmes et mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les groupes marginalisés ;
- surveiller l'influence des puissantes élites ;
- modifier le système international de Recherche et Développement et la tarification des médicaments de manière à ce que l'ensemble de la population ait accès à des médicaments adaptés et abordables.

**Mme Céline Thévenot, analyste des politiques sociales (Section Distribution des revenus et pauvreté)
Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)**

Mme Thévenot commence son exposé en faisant état de plusieurs publications de l'OCDE, à savoir « Croissance et inégalités » (2008), « Toujours plus d'inégalité » (2011) et « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous » (2015), dans lesquelles les experts décrivent les conséquences économiques de l'accroissement des inégalités. Elle explique que le niveau des inégalités est mesuré grâce au coefficient de Gini : de 0 pour les sociétés où l'égalité est parfaite à 1 pour celles où l'inégalité est absolue. Dans cette fourchette, un coefficient de 0,25 est généralement considéré comme acceptable tandis qu'un coefficient de 0,35-0,40 représente des niveaux critiques. Le niveau d'inégalité le plus faible est enregistré dans les pays nordiques et dans certains pays d'Europe de l'Est (autour de 0,25) tandis que les Etats-Unis, la Turquie et le Mexique sont des pays extrêmement inégalitaires. La France et l'Allemagne se situent entre les deux pôles.

L'expert souligne plusieurs tendances importantes liées aux inégalités : premièrement, en moyenne, les inégalités ont augmenté dans les pays de l'OCDE depuis le milieu des années 80. Par exemple, il y a 30 ans, l'Allemagne était plus égalitaire que la France mais à présent, les deux pays ont le même coefficient de Gini. On constate une augmentation similaire en Suède, en Finlande et au Danemark, pays qui étaient considérés comme égalitaires dans le passé. Deuxièmement, les inégalités ne s'accroissent pas au même rythme ; il y a des fluctuations qui laissent supposer que leur accroissement peut être lié aux réformes des politiques ou à des changements économiques. Troisièmement, les inégalités étaient déjà en augmentation avant la crise, ce qui prouve que c'est une tendance de fond.

Mme Thévenot résume les principaux messages du rapport de l'OCDE « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous » :

- *les inégalités ont atteint des records dans la plupart des pays de l'OCDE.*
- *elles ne touchent pas simplement les pauvres mais aussi les 40 % les moins riches.* Les inégalités ne sont pas uniquement un problème pour les personnes situées en bas de l'échelle de répartition des revenus ; elles concernent une part notable de la population.
- *le développement des emplois atypiques contribue à renforcer les inégalités.* Les emplois atypiques se définissent comme tout type d'emploi qui n'est pas à durée déterminée, ni à plein temps et englobent les

emplois temporaires, à temps partiel et les activités indépendantes. Le recours à ces formes d'emploi a considérablement augmenté dans les pays de l'OCDE ces trois dernières décennies. Les personnes qui occupent des emplois atypiques ont généralement des salaires plus bas, un accès plus limité à l'éducation et à la formation et une protection sociale restreinte. Dans de nombreux pays, ces emplois conduisent les travailleurs dans l'impasse du chômage en réduisant leur mobilité sociale et en contribuant à renforcer la polarisation du marché du travail.

- *la forte concentration de la richesse limite les possibilités d'investissement.* La richesse est fortement concentrée, plus que ne le sont les revenus. Dans les pays de l'OCDE, 10 % de la population possèdent 50 % des richesses tandis que les 40 % les moins riches n'en détiennent que 3 %.
- *la hausse de l'emploi des femmes fait reculer les inégalités de revenus des ménages.* La participation accrue des femmes au marché du travail a contribué à atténuer l'accroissement des inégalités au cours des 20 à 30 dernières années. Selon les estimations, si le taux de participation des femmes était resté le même qu'il y a trois décennies, les inégalités auraient augmenté de deux points.
- *le creusement des inégalités pèse sur la croissance économique à long terme.* L'augmentation des inégalités de revenus d'un point selon le coefficient de Gini réduit le taux de croissance du PIB par habitant de 0,12 point de pourcentage par an. Dans des sociétés inégalitaires, les personnes au bas de l'échelle sociale ont un accès plus restreint à l'enseignement supérieur ou à la mobilité sociale, ce qui accroît les inégalités pour les futures générations : les enfants dont les parents ont un bagage éducatif plus limité ont tendance à moins bien réussir en termes d'instruction, d'années de scolarité, d'aptitude à lire, écrire et calculer, ce qui compromet leur succès futur sur le marché du travail.

S'agissant des politiques de redistribution, l'étude montre que la redistribution par l'intermédiaire des prélèvements et des transferts n'aboutit pas nécessairement à de mauvais résultats en termes de croissance. La redistribution n'influe pas clairement sur la croissance économique.

En conclusion, l'expert recommande quatre mesures de politique générale pour s'attaquer aux fortes inégalités et promouvoir la cohésion sociale :

- promouvoir l'emploi et des emplois de qualité ;
- favoriser la participation des femmes à la vie économique ;
- renforcer une éducation de qualité et le développement des compétences ;
- améliorer la conception des systèmes de prélèvements et de transferts afin de rendre la redistribution plus efficace.

Les projets auxquels se consacrera prochainement l'OCDE mettront l'accent sur la mobilité sociale intergénérationnelle et la mobilité des revenus. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'OCDE www.oecd.org/social/inequality-and-poverty.htm.

Débat

M. Jónasson remercie les experts d'avoir lancé cet important débat et demande des informations plus précises sur la notion d'emploi atypique.

Mme De Sutter interroge les experts sur le coefficient de Gini qui semble davantage correspondre au sentiment de bien-être de la population qu'à la richesse d'un pays. Elle demande quel est le lien entre les inégalités et des systèmes politiques plus ou moins stables et démocratiques. Y a-t-il moins d'inégalités dans les pays où les droits humains sont plus respectés ? Est-ce un résultat ou une cause ?

M. Grin insiste sur l'importance de la formation professionnelle pour s'attaquer aux inégalités de revenus. Il souligne la nécessité de prendre en compte la volatilité des marchés financiers dans l'analyse des plus-values.

Mme Magradze a toujours considéré que la présence d'un grand nombre de personnes riches était positive pour la société ; toutefois, à l'heure actuelle, la forte concentration de la richesse met apparemment en péril la stabilité sociale. Mme Magradze se demande, par conséquent, si l'existence de personnes riches est une bonne chose pour un pays.

M. Schennach affirme qu'en période de récession économique en Europe, les personnes riches multiplient leurs richesses tandis que les simples travailleurs doivent « payer » pour la crise financière. Il demande si l'on

dispose de données sur la jeune génération, précisant qu'un grand nombre de personnes âgées de 20 à 30 ans diplômées de l'enseignement supérieur se trouvent dans une situation précaire, n'ayant accès qu'à des emplois instables.

Mme Günay attire l'attention du rapporteur sur le fait que le rapport met essentiellement l'accent sur l'aspect économique du sujet alors que pour garantir une croissance inclusive, il faut aussi traiter les dimensions culturelle, sociale, éthique et environnementale de la question et celles qui concernent le capital humain et la protection sociale.

M. EBI ne partage pas l'idée que le travail à temps partiel puisse constituer un grave problème car de nombreuses personnes sont désireuses d'occuper un tel emploi, acceptant volontiers les horaires à temps partiel. Selon lui, il importe d'établir une distinction entre les formes de travail flexibles et les emplois atypiques.

M. Kiral fait remarquer que les politiques de redistribution dissuadent les individus de se démenner pour réussir mais qu'il est, en revanche, important de donner les moyens d'agir aux autorités locales des villes où 80 % de la population mondiale réside. Suite à son entretien avec le maire d'Athènes, **M. Kiral** souligne l'intérêt de renforcer les liens entre les collectivités locales, les gouvernements nationaux et les instances supranationales. Il approuve pleinement l'idée de développer la formation professionnelle et estime qu'il faudrait, parallèlement, réviser le système de prestations sociales en accordant une attention particulière aux bonnes procédures de contrôle en vigueur. Il souligne l'utilité d'améliorer la législation afin de rendre les personnes riches socialement responsables et donne l'exemple d'entreprises françaises qui investissent dans l'infrastructure et les établissements scolaires des divers pays où elles exercent leurs activités.

Mme Cimbro souligne le lien existant entre l'égalité de genre et la croissance économique. La contribution salariale des femmes est importante pour de nombreux ménages mais il faut mettre en place des systèmes de garde d'enfants appropriés pour concilier la vie familiale et la vie professionnelle.

Lord Foulkes souligne l'importance de soumettre à des contrôles les directeurs financiers qui se rémunèrent grassement, indépendamment de la performance économique de leur entreprise et leur valeur ajoutée. Il mentionne l'affaire des « *Panama Papers* » qui a révélé le manque absolu de transparence et montré à quel point les riches qui « planquent » secrètement leurs biens dans des paradis fiscaux étaient nombreux. Des pays comme l'Inde, la Chine ou la Russie qui, par le passé, ne comptaient pas de personnes très riches font face à présent, de toute évidence, à des problèmes d'inégalité considérables et aux tensions qui en découlent. Les personnes riches doivent justifier l'acquisition de leur richesse.

Quant au rapport entre les inégalités et le sentiment de bien-être des individus, **Mme Hardoon** explique que son existence est très largement prouvée. Par exemple, dans les quartiers les plus riches de Glasgow, l'espérance de vie est supérieure de quinze ans à ce qu'elle est dans les quartiers les plus pauvres. En même temps, bien que dans les quartiers les plus pauvres de Glasgow les habitants aient un revenu décent qui est bien supérieur à celui des habitants de l'Inde, leur espérance de vie reste inférieure à celle des pauvres en Inde. L'écart relatif entre les riches et les pauvres est une donnée très importante, encore plus que le revenu absolu car l'inégalité relative plonge certains dans le désespoir, la drogue et l'alcool.

L'expert affirme que l'inégalité et les droits politiques sont très étroitement imbriqués. Dans de nombreux cas, les personnes situées en haut de l'échelle des revenus jouissent de l'impunité et s'en sortent en évitant les sanctions judiciaires. En revanche, les personnes qui se situent au bas de l'échelle ne connaissent pas leurs droits dans la plupart des cas et n'ont pas accès à une représentation en justice.

S'agissant des aspects éthique, culturel et social des inégalités, **Mme Hardoon** fait état de données montrant que les 10 % les plus riches produisent plus de 50 % des émissions mondiales de carbone et ont, de ce fait, une part de responsabilité dans un certain nombre de conséquences environnementales désastreuses. Il est, en outre, important d'avoir une véritable méritocratie et des chances égales pour tous afin de s'assurer que les meilleurs emplois ne soient pas confisqués par ceux qui ont du pouvoir et de l'influence.

En effet, ce n'est pas la flexibilité du temps de travail mais le travail dans des conditions précaires qui représente le principal problème. Avec des contrats temporaires ou des contrats « zéro heure », les travailleurs vivent dans l'incertitude du lendemain et n'ont pas de stabilité financière. Rien ne prouve que la redistribution dissuade les entrepreneurs de faire des affaires.

Répondant aux questions qui lui ont été posées, **Mme Thévenot** déclare que l'étude de l'OCDE définit le travail atypique comme toute forme d'emploi qui ne correspond ni à un contrat à durée indéterminée, ni à un temps complet : les emplois temporaires, à temps partiel et le travail indépendant, précisant que cette définition n'a rien à voir avec les syndicats. Ces catégories ne sont pas nécessairement des formes d'emploi négatives.

Les décideurs doivent trouver les moyens d'action les plus appropriés pour soutenir également des formes d'emploi atypiques, veiller à ce que les travailleurs soient traités sur un pied d'égalité avec d'autres salariés occupant des types d'emploi plus stables. L'étude de l'OCDE sur la numérisation et les nouvelles formes d'emploi fournit des idées à cet égard. Le rapport entre le bien-être et les inégalités dépend de chaque pays et de la façon dont les inégalités sont acceptées. Le lien entre les droits humains et les inégalités est manifeste : les enfants qui vivent dans des pays plus inégalitaires ne jouissent pas à l'évidence de l'égalité des chances tandis que les enfants dont les parents ont un important bagage éducatif réussissent généralement mieux dans la vie. L'apprentissage tout au long de la vie et la formation professionnelle figurent au nombre des politiques clés permettant de réduire les inégalités.

A propos des « *Panama Papers* », **Mme Thévenot** décrit le projet de l'OCDE concernant « l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires » qui vise à promouvoir une plus grande transparence et s'attaque aux méthodes d'évasion fiscale qui exploitent les lacunes et les incohérences des règles en matière de fiscalité. S'agissant du rôle des femmes dans l'atténuation des inégalités, l'expert explique que ce n'est pas une corrélation simple. Une participation accrue des femmes au marché du travail tend parfois à renforcer les inégalités, aggravant l'écart entre les familles pauvres et riches. Très souvent, les ménages à salaire unique sont extrêmement fragiles tandis que la présence, dans une famille, de deux personnes qui rapportent un salaire contribue à atténuer les chocs économiques. Il faut concevoir des moyens d'action pour mettre les femmes en mesure de participer au marché du travail, notamment en proposant des services de garde d'enfants de qualité et facilement accessibles ou en prévoyant des incitations fiscales.

Liste des décisions

La commission des questions sociales, de la santé, et du développement durable, réunie à Paris le 2 juin sous la présidence, en premier lieu de Mme Sílvia Eloísa Bonet (Andorre, SOC), Première Vice-Présidente, et puis de M. Serhii Kiral (Ukraine, CE), Président de la Sous-commission de l'environnement et de l'énergie, en ce qui concerne :

- **L'accroissement des inégalités de revenus: une menace pour la cohésion sociale** (*Rapporteur: M. Tuur Elzinga, Pays-Bas, GUE*) : a tenu un échange de vues avec :
 - . Mme Deborah Hardoon, Directrice adjointe de la recherche, Oxfam GB, Oxford (Royaume-Uni) et
 - . Mme Céline Thévenot, Analyste des politiques des politiques sociales (Section Distribution des revenus et pauvreté), Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

List of presence / Liste de présence

Chairperson / Présidente :

Ms Stella KYRIAKIDES		Cyprus / Chypre
----------------------	--	-----------------

Vice-Chairpersons / Vice-Présidents :

Ms Sílvia Eloïsa BONET		Andorra / Andorre
Ms Vasiliki KATRIVANOU		Greece / Grèce
Mr Ionuț-Marian STROE		Romania / Roumanie

Members / Membres

1. Mr Petrit VASILI Albania / Albanie
2. Ms Sílvia Eloïsa **BONET**
1st Vice Chairperson / 1^{er} vice-présidente Andorra / Andorre
3. M. Vahan BABAYAN Armenia / Arménie
4. Mr Franz Leonhard **Eßl** Austria / Autriche
5. Mr Stefan **SCHENNACH** Austria / Autriche
6. Mrs Sevijn FATALIYEVA Azerbaijan / Azerbaïdjan
7. Mr Ganira PASHAYEVA Azerbaijan / Azerbaïdjan
8. Ms Cindy FRANSSEN Belgium / Belgique
9. Mr Stefaan **VERCAMER** Belgium / Belgique
10. Ms Milica **MARKOVIĆ** Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
11. Mr Borislav BORISOV Bulgaria / Bulgarie
12. Mr Desislav CHUKOLOV Bulgaria / Bulgarie
13. Ms Nada TURINA-ĐURIĆ Croatia / Croatie
14. Ms Stella KYRIAKIDES Cyprus / Chypre
15. Mme Daniela FILIPIOVÁ Czech Republic / République tchèque
16. Ms Gabriela **PECKOVÁ** Czech Republic / République tchèque
17. Ms Aaja Chemnitz LARSEN Denmark / Danemark
18. Mr Jaak MADISON Estonia / Estonie
19. Ms Anne KALMARI Finland / Finlande
20. M. Damien ABAD France
21. Ms Maryvonne **BLONDIN** France
22. Mme Marie-Christine DALLOZ France
23. M. Denis JACQUAT France
24. Ms Guguli **MAGRADZE** Georgia / Géorgie
25. Ms Doris BARNETT Germany / Allemagne

Alternates / Remplaçant(e)s

- Ms Silva CAKA
- Mr Carles JORDANA
- Ms Naira **KARAPETYAN**
- Ms Angelika WINZIG
- Mr Andreas SCHIEDER
- Mr Vusal HUSEYNOV
- M. Muslum MAMMADOV
- M. Damien THIÉRY
- Ms Petra De SUTTER
- ZZ...
- Mr Antoni TRENCHÉV
- Ms Krasimira KOVACHKA
- Mr Josip BILAVÉR
- Ms Athina KYRIAKIDOU
- Mr Pavel HOLÍK
- Mr Rom **KOSTŘICA**
- Ms Christina EGELUND
- Ms Marianne MIKKO
- Ms Anne **LOUHELAINEN**
- Mme Catherine QUÉRÉ
- M. Gérard BAPT
- Ms Danielle AUROI
- M. Jean-Claude FRÉCON
- Mr Zviad KVATCHANTIRADZE
- Ms Elvira DROBINSKI-WEIß

26. Ms Sybille BENNING	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Tobias ZECH
27. Ms Herlind GUNDELACH	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Axel E. FISCHER
28. Mr Andrej HUNKO	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Annalena BAERBOCK
29. Ms Nina KASIMATI	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Vasiliki KATRIVANOU 2 nd Vice Chairperson / 2^{ème} vice-présidente
30. Mr Evangelos MEIMARAKIS	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Eleni RAPTI
31. Mr Márton GYÖNGYÖSI	Hungary / <i>Hongrie</i>	Ms Mónika BARTOS
32. Ms Erzsébet SCHMUCK	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Gábor HARANGOZÓ
33. Mr Ögmundur JÓNASSON	Iceland / <i>Islande</i>	Ms Oddný HARÐARDÓTTIR
34. Mr Joseph O'REILLY	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Michael McNAMARA
35. Ms Maria Teresa BERTUZZI	Italy / <i>Italie</i>	Ms Eleonora CIMBRO
36. Ms Nunzia CATALFO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Cristina DE PIETRO
37. Mr Giuseppe GALATI	Italy / <i>Italie</i>	Mr Francesco Maria AMORUSO
38. Ms Laura PUPPATO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Adele GAMBARO
39. M. Andris BĒRZINŠ	Latvia / <i>Lettonie</i>	Ms Inese LAIZĀNE
40. Mr Rainer GOPP	Liechtenstein	Mr Hubert LAMPERT
41. Mr Arturas SKARDŽIUS	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Ms Dangutė MIKUTIENĖ
42. Ms Martine MERGEN	Luxembourg	Mme Françoise HETTO-GAASCH
43. Mr Deo DEBATTISTA	Malta / <i>Malte</i>	Mr Charlò BONNICI
44. Ms Liliana PALIHOVICI	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Mr Valeriu GHILETCI
45. M. Jean-Charles ALLAVENA	Monaco	M. Christian BARILARO
46. Mr Goran TUPONJA	Montenegro / <i>Monténégro</i>	ZZ...
47. Mr Tuur ELZINGA	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Ms Tineke STRIK
48. Mr Paul SCHNABEL	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Ahmed MARCOUCH
49. Ms Ingebjørg GODSKESEN	Norway / <i>Norvège</i>	Mr Tore HAGEBAKKEN
50. Ms Margareta BUDNER	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Krzysztof BREJZA
51. Mr Krzysztof SITARSKI	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Andżelika MOŹDŻANOWSKA
52. Mr Andrzej WOJTYŁA	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Agnieszka POMASKA
53. M. Luís LEITE RAMOS	Portugal	ZZ...
54. Ms Helena ROSETA	Portugal	ZZ...
55. Mr Marian NEACȘU	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Ben-Oni ARDELEAN
56. Mr Cezar Florin PREDĂ	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Attila Béla-Ladislau KELEMEN
57. Mr Ionuț-Marian STROE 3rd Vice Chairperson / 3^{ème} vice-président	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Viorel Riceard BADEA
58. Mme Giovanna CECCHETTI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Mr Gerardo GIOVAGNOLI
59. Ms Elvira KOVÁCS	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Ninoslav STOJADINOVIĆ
60. Mr Aleksandar SENIĆ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Dejan KOVAČEVIĆ
61. Ms Darina GABÁNIOVÁ	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	Mr Ľuboš BLAHA
62. Mr Jan ŠKOBERNE	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Mr Andrej ŠIRCELJ
63. Mr José Manuel BARREIRO	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Maria Mercedes ROLDÓS
64. Ms Melisa RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Ángela BALLESTER
65. M. Ovidio SÁNCHEZ	Spain / <i>Espagne</i>	ZZ...
66. Mr Markus WIECHEL	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Boriana ÅBERG
67. Ms Carina OHLSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Eva-Lena JANSSON
68. M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Hannes GERMANN
69. Ms Liliane MAURY PASQUIER	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Filippo LOMBARDI
70. Mr Vladimir GJORCHEV	"The former Yugoslav Republic of Macedonia" / "L'ex-République yougoslave de Macédoine"	Mr Imer ALIU
71. Mr Mehmet BABAOĞLU	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr İbrahim Mustafa TURHAN
72. Ms Emine Nur GÜNAY	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Suat ÖNAL

73. Mr İlhan KESİCİ	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Haluk KOÇ
74. Mr Ertuğrul KÜRKCÜ	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Filiz KERESTECİOĞLU DEMİR
75. Mr Oleksandr BILOVOL	Ukraine	Mr Vladyslav GOLUB
76. Mr Serhii KIRAL	Ukraine	Mr Boryslav BEREZA
77. Mr Viktor VOVK	Ukraine	Mr Oleksii GONCHARENKO
78. Mr Mike WOOD	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Kelly TOLHURST
79. Mr Geraint DAVIES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr John PRESCOTT
80. Mr Jeffrey DONALDSON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Margaret EATON
81. Lord George FOULKES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Doreen MASSEY

SPECIAL GUESTS / INVITES SPECIAUX

Ms / <i>Mme</i> Deborah HARDOON.....	Deputy Head of Research Oxfam GB, Oxford (United Kingdom) <i>Directrice adjointe de la recherche, Oxfam GB, Oxford (Royaume-Uni)</i>
Ms / <i>Mme</i> Katherine HILL.....	Policy Manager, Equality and Human Rights (Age UK) <i>Directrice politique, Egalité des sexes et Droits humains, Age UK</i>
Mr / <i>M.</i> Leocadio RODRIGUEZ	Coordinator of the European Joint Action on the prevention of frailty in the elderlyand Head of Department of Geriatric Medicine of Madrid's Getafe University Hospital <i>Coordonnateur de l'Action commune européenne sur la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, Directeur du Département de Médecine gériatrique, Hôpital Universitaire de Getafe Madrid</i>
Ms / <i>Mme</i> Céline THÉVENOT	Policy Analyst in Social Affairs (Income distribution and Poverty Section), Directorate for Employment, Labour and Social Affairs, the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) <i>Analyste des politiques des politiques sociales (Section Distribution des revenus et pauvreté), Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)</i>

PARTNERS FOR DEMOCRACY / PARTENAIRES POUR LA DEMOCRATIE

Mr / <i>M.</i> Arif HASSAN	Morocco / <i>Maroc</i>
Mr / <i>M.</i> Qais KHADER	Palestine/ <i>Palestine</i>

SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP / SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE

Ms / <i>Mme</i> Francesca ARBOGAST	Secretary of the Socialist Group / <i>Secrétaire du Groupe Socialiste</i>
Ms / <i>Mme</i> Sonja LANGENHAECK	Belgium / <i>Belgique</i>
Mr / <i>M.</i> Razvan TANASE	Romania / <i>Roumanie</i>
Ms / <i>Mme</i> Sevda VALJEVIC	Bosnia and Herzegovina / <i>Bosnie Herzégovine</i>

ALSO PRESENT / EGALEMENT PRESENTS

Mr / <i>M.</i> Thierry MATHIEU.....	Vice-Chairperson of the Committee on Democracy, Social Cohesion and Global Challenges / <i>Vice-Président de la Commission Démocratie Cohésion sociale et Enjeux Mondiaux</i>
Mr / <i>M.</i> Nicola SPERANZA	Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE) / <i>Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)</i>

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

NAME / NOM

Mr / M. Mario MARTINS Director General / *Directeur Général*

Ms / Mme Micaela CATALANO Head of the Communication Division /
..... *Chef de la division de communication*

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / *Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable*

NAME / NOM

Ms / Mme Tanja KLEINSORGE Head of the Secretariat / *Chef du Secrétariat*

Ms / Mme Maren LAMBRECHT-FEIGL..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Mr / M. Raul MALLAINA GARCIACo-Secretary to the Committee / *Co-Secrétaire de la commission*

Ms / Mme Alina BELIAEVACo-Secretary to the Committee / *Co-Secrétaire de la commission*

Ms / Mme Fatima NOUCERAssistant / *Assistante*